

# Communication compte externe pour virement des fonds

## Clôture du compte Banque des Caraïbes

### IMPORTANT :

Après la clôture, les sommes disponibles sur vos comptes et livrets vous seront restituées par virement sur votre nouveau compte externe. Pour ce faire, nous vous demandons de nous communiquer les coordonnées de ce nouveau compte en complétant ce formulaire :

- **ce compte courant doit être au nom de votre entreprise** (raison sociale)
- joindre :  **votre RIB, un KBIS de moins de 3 mois, les pouvoirs du signataire si non désigné sur le Kbis, copie de la pièce d'identité du signataire.**
- **compléter et signer ce formulaire** (signé par le représentant légal de l'entreprise, au vu du KBIS, ou un mandataire disposant d'une procuration à cet effet),

**Sans cela, nous ne pourrions malheureusement pas traiter votre demande.**

**Remplissez obligatoirement l'ensemble des données ci-dessous, datez, signez et suivez les instructions en fin de page pour que votre demande soit bien prise en compte. L'absence de signature et de date entraîne le refus du dossier.**

### 1. Informations Client

Titulaire 1 (raison sociale)	
Nom	
N° client	
Email	

### 2. Compte à ajouter comme bénéficiaire pour la clôture de vos comptes

IBAN du compte : \_\_\_\_\_

Le compte doit impérativement être un compte courant à vos nom et prénom.

### 3. Renvoyez-nous ce document complété et signé

**A l'adresse suivante :**

Banque des Caraïbes - Service FDC - Bd Marquisat de Houelbourg, ZI de Jarry, 97122 BAIE-MAHAULT

**Vous devez obligatoirement joindre la photocopie d'un RIB du nouveau compte.**

Je certifie que le compte ajouté est un compte courant à mes nom et prénom.

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signez ici :**

Titulaire 1 (ou représentant légal)	Titulaire 2 (le cas échéant)

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Vous disposez également d'un droit d'opposition à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale et du droit de définir le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits ainsi que contacter le délégué à la protection des données personnelles en vous adressant : auprès de l'agence où est ouvert votre compte, par courrier électronique à l'adresse suivante [dpo@banquecaraibes.com](mailto:dpo@banquecaraibes.com), ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).